

NTELA

_____ N° 06, Juillet-Décembre 2023 _____



ISSN : 2789-3588

**Revue du Centre Universitaire de Recherche
sur l'Afrique (CURA)**

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)
BP : 2642, E-mail : cura.congobrazza@gmail.com
Tél. : + 242 066690087 / 055769593 / 044108897

Couverture : Figure de chasseur bantou de l'Afrique centrale. Statuette collectée par le Laboratoire d'Anthropologie et d'Histoire (actuelle Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi), entre les années 1975 et 1980. Dans les langues kongo de cette sous-région, le bon chasseur est justement appelé « *NTELA* ». Par métonymie, ce nom symbolise l'homme constamment animé par la quête des savoirs et des connaissances ; un scientifique qui cherche, qui trouve et qui partage ses trouvailles avec les autres au moyen de la publication.

Les opinions exprimées dans les différents textes publiés ici sont celles de leurs auteurs. Elles n'engagent nullement la Revue *NTELA*

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)
E-mail : cura.congobrazza@gmail.com

NTELA

_____ N° 06, Juillet-Décembre 2023 _____

ISSN : 2789-3588

**Revue du Centre Universitaire de Recherche
sur l'Afrique (CURA)**

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)
BP : 2642, E-mail : cura.congobrazza@gmail.com
Tél. : + 242 066690087 / 055769593 / 044108897

Publications semestrielles de la Revue NTELA

Directeur de publication

Jean Félix YEKOKA

Rédacteur en chef

Dieudonné MOUKOUAMOU MOUENDO

Comité de rédaction

Jacques Nkeoua Oumba, Paul Kibangou, Régina Patience Ikemou, Rony Dévyllers Yala Kouanzi, Samuel Kidiba, Didace Kevin Kouloungou Bounbou, Jean-Bruno Bayette, Dreid Miché Kodia Manckessi.

Comité scientifique

Jean-François Owaye, Professeur, Université Omar Bongo (Gabon), Miche-Alain Mombo, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Georges-Claude Tshund'Olela, Professeur, Université de Kinshasa (RD. Congo), Omer Massoumou, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Françoise Blum, Professeur, Université Paris 1, Panthéon Sorbonne (France), Bienvenu Boudimbou, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Joachim Emmanuel Goma-Thethet, Professeur, Adon Simon Affessi, Maître de Conférences, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire), Université Marien Ngouabi (Congo), Dieudonné Tsokini, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Pierre Yvon Ndongo Ibara, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Joseph Zidi, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Henri Yambéné Bomono, Professeur, Université Yaoundé 1 (Cameroun), Jean Félix Yekoka, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Rogacien Tossou, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Université Marien Ngouabi (Congo), Yvon-Norbert Gambeg, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Sophie Pulchérie Tape, Maître de Conférences, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire), Amuri Mpala Lutébélé, Professeur, Université de Lubumbashi (RD. Congo), Didier Ngalebaye, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo).

Infographie : Dreid Miché KODIA MANCKESSI

SOMMAIRE

Éditorial	11
------------------	----

Articles

I. HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Les relations conflictuelles entre l’Ethiopie et l’Erythrée : de la guerre d’indépendance au conflit frontalier de 1961 à 2000 Lucien EPIMI GUIA	15
L’électrification du Gabon : entre réussites et échecs (1997-2007) Stéphane William MEHYONG	41
Distribution spatiale des restaurants de rue à Diata (Brazzaville) : une réponse quotidienne au chômage Christian MALIKI, Gerdianie Murielle LOUVET NZOUSSI	67
Variabilité pluviométrique dans la vallée du Niari (République du Congo) : entre perception paysanne et stratégies d’adaptation locale Martin MASSOUANGUI-KIFOUALA	83

II. PHILOSOPHIE-PSYCHOLOGIE

Les notions d’espace et de temps dans l’esthétique transcendantale d’Emmanuel Kant Vianney Davy Chrislain KIABIYA	103
Connaissance et métaphysique chez René Descartes Pierre Hubert MFOUTOU	123
Le visage de l’enfant chez Nietzsche : une figure de création Florent MALANDA-KONZO	137
Maât pharaonique comme perspective d’une contre-histoire de la philosophie Jacques Gervais OULA	153
Ontologie et éthique dans la philosophie de Martin Heidegger Amana Toyo DASIMWAI	181
Psychologie de l’albinisme en République du Congo Flore LOUSSAKOUMOUNOU née DIAFOUKA BITSOUA	199

III. SOCIOLOGIE-ANTHROPOLOGIE

Le « *Kómbó* des goudronniers » : Un nom-sujet de la violence de l'imaginaire chez les jeunes de Libreville

Célestine KOUMBA, Jeannine Scarlett MOUSSAVOU OUNDOUGA.....227

Production cacaoyère en Côte d'Ivoire : entre paupérisation et résilience des cacaoculteurs de Bouaflé et Méagui

Yao François KOUAKOU, Konan Séverin MLAN, Affouda Abel ADJET.....255

Modes institutionnels locaux de gestion des litiges intercommunautaires en campagnes ivoiriennes : L'exemple du village de GOYA-1 dans la Sous-Préfecture de Guiglo à l'Ouest de la Côte d'Ivoire

Lassina KONE.....277

Football féminin : entre sexisme et valorisation de l'image de la femme au Cameroun

Daniel DAMAIGUE.....299

IV. SCIENCES DE L'ÉDUCATION-SCIENCES DU LANGAGE

La question de la réussite scolaire des filles déplacées internes dans l'enseignement primaire au Burkina Faso

Dasmané MOGMENGA, Madeleine KABORE.....323

Impact des activités ludiques sur l'enseignement-apprentissage de l'oral en français chez les apprenants du cycle primaire en Côte d'Ivoire

Joël MAHAN, Séraphin Désiré ASSAMOI.....339

Structures de la phrase passive en kituba

Guy-Roger Cyriac GOMBÉ-APONDZA et Rolph Cyrille OKOMBI.....357

V. VARIA

L'hérité royale chez les Francs : de l'usurpation à la filiation (721-987)

Comoé Fulbert ETTIEN, Assoumou Gilbert EKOU.....375

ÉDITORIAL

Dans peu de jours, l'année 2023 va baisser ses rideaux pour lever de nouveau et dévoiler une nouvelle année. Mais comme l'année précédente, celle-ci s'achève dans un climat crysogène d'une géopolitique mondiale fortement perturbée par la guerre en Ukraine et celle qui, depuis peu, oppose l'État israélien au Hamas, sans oublier le terrorisme sahélien et la guerre qui martyrise les populations de l'Est de la République démocratique du Congo depuis plusieurs années. Pour l'ensemble de ces crises, la position de l'Afrique demeure marginale, floue, parfois même ambiguë, en raison des difficultés pour ses dirigeants à tenir collectivement tête à leurs homologues occidentaux et, finalement, à imposer une position unique de l'Afrique face aux problématiques cruciales du monde actuel. En fait, les difficultés de l'Afrique sont du dedans et du dehors : elles s'inscrivent dans un registre conjoncturel, structurel et systémique interne et externe. C'est une réalité triste qui contraste avec celle de l'Afrique d'il y a plusieurs millénaires ; cette Afrique qui fut la tête de pont dans plusieurs domaines vitaux de l'humanité. Ainsi, l'Afrique donne l'image d'un oiseau aux ailes brisées, incapable de prendre son envol. Pourtant, le pessimisme n'est pas permis. Les problèmes de l'Afrique d'hier et d'aujourd'hui doivent constituer des mythes d'appui capables de nourrir des imaginaires d'une nouvelle « gouvernamentalité » africaine compatible avec les besoins des citoyens.

Dans ce nouveau numéro de NTELA de décembre 2023, la quête d'une meilleure image que l'Afrique doit renvoyer au monde s'inscrit en termes d'identité et de synthèse d'idées. De tous les textes reçus à la suite de l'appel à contribution lancé en juillet dernier, dix-huit ont été sélectionnés sur la base de leur originalité et du respect du protocole de présentation des textes élaborés par le CURA pour sa revue. Il est vrai que dans leur grande majorité, ces contributions obéissent à des problématiques africaines, et qu'elles viennent d'horizons institutionnels, scientifiques et géographiques (Côte d'Ivoire, Gabon, Burkina Faso, Cameroun, Congo) divers, conformément à la philosophie de NTELA qui encourage le dialogue des sciences, dans une logique inter et pluridisciplinaire. Mais, de façon exceptionnelle, la revue a ouvert une rubrique varia afin d'étendre les analyses et les réflexions scientifiques vers d'autres espaces que le destin avait placé sur la trajectoire du courant fécondant de l'histoire africaine. Un article

ouvre cette rubrique qui en recevra certainement un peu plus dans les numéros à venir. C'est peut-être une promesse !

Les dix-sept textes restants s'intéressent à l'Afrique. Ils proposent une lecture pour un attirail « société et culture » qu'il faut entendre comme deux maillons d'un langage permettant l'identification d'autres secteurs d'analyse. Ainsi, ces articles sont regroupés en quatre rubriques suivantes :

- Histoire-Géographie : 4 textes ;
- Philosophie-Psychologie : 6 textes ;
- Sociologie-Anthropologie : 4 textes ;
- Sciences de l'éducation-Sciences du langage : 3 textes.

Certes chacun des articles composant ce numéro aborde une problématique spécifique, mais ils montrent tous une forme de résilience face à des caricatures qui, autrefois, falsifiaient l'histoire africaine. Par synecdoque, les auteurs de ces textes ont fait judicieusement le choix de se ranger derrière la vision des premiers panafricanistes qui, tout en assumant le passé de l'Afrique, présentaient le caractère original des sociétés qui incarnaient son destin, dans un œcuménisme idéologique qui a toujours fait la beauté de l'humanisme. D'une part, l'on peut dire que l'Afrique actuelle est héréditaire de certaines influences positives d'un lointain passé, influences qui guidaient et orientaient la pensée collective. D'autre part, elle est confrontée à une modernité agaçante, de plus en plus en contradiction avec les valeurs culturelles authentiques, spécifiques, voire identitaires. Cette opposition qui s'accroît chaque jour constitue objectivement un terreau qui enrichit le champ de réflexion des scientifiques, ainsi que l'on peut le voir implicitement dans certains textes réunis dans ce numéro. Donc, chaque réflexion scientifique se nourrit à l'aune de nouvelles intuitions et du dynamisme des mutations socioculturelles en cours sous le continent.

Vérité non absolue, certes, mais vérité tout de même. C'est cette idée que l'on garde comme conviction intellectuelle et paradigme, au moment où l'on s'apprête à entrer dans une nouvelle année. En félicitant chaque contributeur à ce numéro pour le sens aiguisé des analyses proposées, ainsi que l'équipe du comité de rédaction qui a réalisé un travail de fourmis pour son succès, nous souhaitons d'ores et déjà nos meilleurs vœux à toutes et à tous pour l'année 2024.

Pr. Jean Félix YEKOKA
Directeur de publication

IV. SCIENCES DE L'ÉDUCATION-SCIENCES DU LANGAGE

Structures de la phrase passive en kituba

Guy-Roger Cyriac GOMBÉ-APONDZA*

Rolph Cyrille OKOMBI**

Résumé

Parler de la structure de la phrase passive en kituba, c'est évoquer non seulement les mécanismes de passivisation, mais aussi la disposition des unités primaires. Cela permet d'identifier, sur le plan syntaxique, deux structures. La première présente un sujet antéposé au prédicat, et un complément d'agent postposé à ce dernier. S'agissant de la seconde, elle est caractérisée par la transposition du sujet en complément d'agent, ainsi que par l'ajout du sujet | ba |, ayant le sens de "on" en français. Son prédicat est précédé par ce sujet indéfini, et suivi par un complément d'objet direct qui doit, à son tour, être suivi par le complément d'agent, introduit par la préposition na "par". Cependant, si ce prédicat est un verbe trivalent, ce type de phrase peut accueillir, entre ce dernier et son complément d'objet direct, le complément d'attribution. Ces différentes unités primaires sont aussi susceptibles d'être complétées par des circonstants.

Mots-clés : kituba, passive, phrase, structure.

Abstract

Talking about the structure of the passive sentence in kituba means discussing not only the mechanisms of passivization, but also the arrangement of the primary units. This makes it possible to identify, syntactically, two structures. The first presents a subject anteposed to the predicate, and an agent complement postposed to the latter. Concerning the second, it is characterized by the transposition of the subject in complement of agent, as well as by the addition of the subject | ba |, having the meaning of "on" in French. Its predicate is preceded by this indefinite subject, and followed by a direct object complement which must, in turn, be followed by the agent complement, introduced by the preposition na "by". However, if this predicate is a trivalent verb,

* Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines Université Marien Ngouabi / E-mail: guyrogercyriac@yahoo.fr

** Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université Marien NGOUABI / E-mail: okombirolphcyrille@gmail.com

this type of sentence can accommodate, between the latter and its direct object complement, the attribution complement. These different primary units are also likely to be supplemented by circumstances.

Keywords: kituba, passive, sentence, structure.

Symboles et abréviations

Symboles

- # : limite du monème
- ## : frontière de la phrase
- / : limite de la glose
- + : auquel s'ajoute
- : séparation des monèmes conjoints

Abréviations

- appl. : applicatif
- CA : complément d'agent
- CAtt. : complément d'attribution
- CC : complément circonstanciel
- COD : complément d'objet direct
- él. : éloigné
- P : prédicat
- pas. : passif
- pl : pluriel
- Perf. : Perfectif
- rec. : récent
- S : sujet
- sg : singulier
- suf. : suffixe

Introduction

Né comme interlangue, suite à la rencontre des langues de la zone H, le kituba est une langue bantu, parlée aussi bien en République Démocratique du Congo qu'en République du Congo où il est l'une des langues véhiculaires, comme l'affirme Omer Massoumou et Ambroise Jean-Marc Queffélec (2007, p. 14) : « Le Congo (1987) recense soixante-douze langues ethniques et deux langues véhiculaires le kituba (encore appelé munukutuba) et le lingala ». En effet, étant donné que ce dernier domine la partie septentrionale du pays, l'influence du kituba se manifeste plutôt dans la partie méridionale, dominée par les langues du groupe H₁₀, d'après la classification de Malcolm Guthrie (1948) qui est, selon Thilo C. Schadeberg (1980, p. 309), « la classification

G.R.C. GOMBÉ-APONDZA, R.C. OKOMBI : Structures de la phrase...

référentielle ». En parlant de ses unités syntaxiques, il compte parmi ses unités maximales, la phrase passive. C'est dans cette optique qu'il paraît indispensable de porter une attention particulière sur ce type d'unité. De cela, naissent les trois interrogations ci-après :

- Qu'entendons-nous par phrase passive ?
- Quelles sont ses caractéristiques en kituba ?
- Quelle est aussi la disposition de ses constituants primaires ?

Ces trois questions permettent d'avancer les deux hypothèses ci-dessous :

- la phrase passive du kituba présenterait deux structures syntaxiques ;
- le prédicat d'une phrase passive en kituba serait susceptible de fonctionner ou non avec un morphème passif, avant d'accueillir d'autres constituants primaires.

Pour élucider ces points, nous avons constitué un corpus de cinq cent phrases auprès des locuteurs de cette langue, vivant à Brazzaville. En effet, nous leur avons demandé de traduire, en kituba, les différentes phrases construites en français, afin de tirer les illustrations qui confirment ou infirment nos hypothèses.

De même, pour présenter un travail pertinent, nous avons consulté plusieurs études antérieures qui abordent, d'une manière générale, la phrase passive en kituba. Il s'agit entre autres des travaux de Werner Harold Fehderau (1962 et 1967), François Lumwamu (1974), Institut National de Recherche et d'Action Pédagogiques (1982), Jean-Alexis Mfoutou (2009), Guy Blaise N'douli (2017).

À la différence de toutes ces études antérieures, nous mettons accent particulier sur les structures de cette phrase. D'où cette étude « aura pour tâche d'étudier les rapports de dépendance des monèmes et les fonctions qu'ils assument dans un énoncé donné » (Marie-Anne Paveau et Georges-Alia Sarfati, 2008, p. 133), ainsi que la disposition de ses constituants primaires. Pour atteindre cet objectif, nous adoptons, comme théorie, le fonctionnalisme martinetien. Dans ce courant, où, d'après André Martinet (1989, p. 154), la « structure linguistique doit s'adapter à chaque instant », les unités « se présentent l'une après l'autre dans un ordre strictement linéaire », (André Martinet, 1970, p. 10). C'est dans cette perspective que Guy-Roger Cyriac Gombé-Apondza (2010, p. 29) affirme que chacune d'elle « est définie par opposition aux autres susceptibles d'occuper la même position ». De même, il faut aussi retenir, à la suite de Guy-Roger Cyriac Gombé-Apondza et Rolph Cyrille Okombi (2023, p. 140), que c'est ce caractère

linéaire qui « leur permet non seulement d'assumer des fonctions syntaxiques, mais aussi de former des structures ». S'agissant de la saisie de celles de la phrase passive, cette étude nécessite aussi bien l'évocation de ses caractéristiques que la disposition de ses constituants primaires.

1. Phrase passive

En renvoyant à une unité syntaxique maximale, la phrase est non seulement caractérisée par « la cohésion » intra-syntaxique, comme l'attestent Michel Pêcheux et al. (1971, p. 95), qui permet à Frédéric Sabio (2006, p. 134) de la définir comme : « le cadre à l'intérieur duquel s'expriment les relations grammaticales, et au-delà duquel aucune relation de dépendance structurelle ne peut s'exercer » ; mais aussi par « la complétude de la pensée » comme l'affirme Sylvain Auroux (2008, p. 19-20). D'où Mathilde Dargnat (2006, p. 304) déclare : « Une phrase véhicule un sens complet », avant que Souad Aissani (2011, p. 33) n'ajoute : « En effet, les mots s'entretiennent des relations si étroites qu'ils perdent avec elles leur autonomie. Dès lors, la phrase cesse d'être seulement un ensemble de mots ; elle est plus admise quant à elle serait l'ensemble de mots et de connexions qui réunissent ces mots ».

Pour revenir sur la phrase passive, on parle d'elle lorsque le sujet est le patient du procès exprimé par son prédicat. C'est aussi ce dernier qui gouverne toute l'organisation phrastique, car, comme l'affirme Nicole Le Querler (1994, p. 64), « On parlera donc phrase syntaxique un ensemble autonome de syntagmes dépendant syntaxiquement d'un pivot, qui est le plus souvent un verbe conjugué ».

Exemples :

(1) *yinzo yayi tungamaka na yandi.*

ø-yinzo # yayi # tung-am-aka # na # yandi ##
1sg+maison / cette / construire + pas. + él. / par / lui
"Cette maison avait été construite par lui."

(2) *bilele sukulamaka na Marlène.*

bi-lele # sukul-am-aka # na # Marlène ##
8pl+habit / laver+pas.+él. / par / Marlène
"Les habits avaient été lavés par Marlène."

À travers ces deux constructions phrastiques, nous remarquons que les unités syntaxiques *yandi* "lui" et *Marlène* subissent les actions de leurs prédicats respectifs.

2. Caractéristiques de la phrase passive en kituba

Analyser les caractéristiques de la phrase passive, en kituba, revient à s'intéresser à ses mécanismes de passivisation. En effet, cette dernière peut non seulement se manifester essentiellement sur le plan sémantique, à travers la sémantèse du noyau prédicatif, mais aussi grâce à l'apport de certaines unités spécifiques.

Exemples :

(3) *kisalu salamaka na Cyrille.*

ki-sal-u # sal-am-aka # na # Cyrille ##
7sg+travailler+suf. / réaliser+pas.+él. / par / Cyrille
"Le travail avait été réalisé par Cyrille."

(4) *ba me fwa yimbwa na Maverera.*

ba # me # fw-a # ø-yimbwa # na # Maverera ##
On / Perf. / tuer+réc. / 1sg+chien / par / Maverera
"On a tué le chien par Maverera."

À travers ces deux illustrations, nous constatons que le complément d'agent *Cyrille* subit l'action de son prédicat *salamaka* "a été réalisé", dans la première phrase, grâce à l'apport du monème passif | – *am-* | ; alors que le sujet *Maverera* subit l'action dans la seconde phrase grâce à la sémantèse de son prédicat *fwa* "a tué". D'où nous parlons des structures de la phrase passive en kituba.

3. Structures de la phrase passive en kituba

L'analyse des structures de la phrase passive, en kituba, renvoie naturellement à l'étude de la phrase, car, comme le soutient Michel Arrivé (1969, p. 37), « la phrase, objet de la syntaxe, est une structure ». Voilà pourquoi Michèle Verdelhan Bourgade (2020, p. 7) déclare : « Les éléments de la phrase, les mots, sont organisés selon une hiérarchie, dont la syntaxe doit rendre compte ».

De même, cette étude se réalise en fonction des unités primaires, car « la structure syntaxique est conçue de façon hiérarchique : les unités sont regroupées en constituants intermédiaires de taille variable (syntagmes), qui s'emboîtent les uns dans les autres » déclarent Catherine Fuchs et al. (1993, p. 106). Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier (1997, p. 52) ne se trompent donc pas lorsqu'ils déclarent : « Le schème syntaxique est défini, d'une part, par la nature des constituants de la phrase, leurs propriétés et leurs relations, et, d'autres

part, par les mots du lexique qui entrent dans les types de constituants définis ».

Ainsi, pour réaliser « une description structurale à des phrases, d'une façon explicite et bien définie », comme le dit Noam Chomsky (1971, p. 19), nous avons retenu le critère de l'emplacement des unités syntaxiques primaires sur l'axe syntagmatique, étant donné que « la présence de chaque mot (sa nature et sa position) est légitimée par la présence d'un autre mot », dit Sylvain Kahane (2002, p. 401).

En effet, cette langue présente premièrement une phrase passive constituée d'un prédicat autour duquel gravitent le sujet, le complément d'agent, ainsi que les éventuelles expansions accessoires. S'agissant du prédicat, il accueille, en dehors de l'indice verbal et du suffixe représentant les différentes modalités verbales, l'extension du passif | – *am-* |.

Exemples :

(5) *kisalu salamaka na Cyrille.*

ki-sal-u # sal-am-aka # na # Cyrille ##
7sg+travailler+suf. / réaliser+pas.+él. / par / Cyrille
"Le travail avait été réalisé par Cyrille."

(6) *Mabiala bulamaka na Nsimba.*

Mabiala # bul-am-aka # na # Nsimba ##
Mabiala / taper+pas.+él. / par / Nsimba
"Mabiala avait été tapé par Nsimba."

À cet effet, nous pouvons affirmer, avec Timothée Mukash Kalel, cité par Guy-Roger Cyriac Gombé-Apondza (2017, p. 67), que « ce suffixe est affecté à certains verbaux quand ceux-ci doivent exprimer une action subie par le sujet ». C'est dans cette même perspective que Fabienne Martin (2008, p. 51) déclare : « Définir l'aspect d'un prédicat revient à décrire la structure interne du procès dénoté par ce prédicat ».

Le complément d'objet direct doit aussi, d'après Régina Patience Ikemou (2022, p. 30), « être promu au statut de sujet dans la construction passive ». C'est dans cette même optique que Teodora Cristea (2006, p. 268) affirme : « La voix passive repose sur une double opération : a) la promotion de l'objet direct en position de sujet, b) la démotion du sujet actif en position de complément d'agent ». Pour s'en convaincre, transposons à la voix passive, la phrase active ci-dessous :

Phrase active :

(7) *Ondze sumbaka dipa*. "Ondze avait acheté le pain."

##Ondze # sumb-aka # di-pa ##

Ondze / acheter+él. / 5sg+pain

S P COD

Phrase passive :

(8) *dipa sumbamaka na Ondze*. "Le pain avait été acheté par Ondze."

di-pa # sumb-am-aka # na # Ondze

5sg+pain / acheter+pas.+él. / par / Ondze

S P CA

Ainsi, étudier la structure d'une construction phrastique passive, c'est s'intéresser aux trois constituants essentiels qui se présentent selon l'ordre syntagmatique ci-après : sujet, prédicat et complément d'agent qui, selon Martin Riegel et al. (1994, p. 436), « réalise la fonction du sujet et son rôle sémantique ».

En dehors de cette structure, la phrase passive en kituba est aussi caractérisée par l'emploi d'un prédicat, marqué par l'absence de l'extension du passif | -am- | qui, à en croire Régina Patience Ikemou (2018, p. 39), « exprime une idée à travers laquelle le sujet subit l'action du verbe ».

Exemples :

(9) *ba me fwa yimbwa na Maver*a.

ba # me # fw-a # ø-yimbwa # na # Mavera

on/ Perf. / tuer+réc. / 1sg+chien / par / Mavera

"On a tué le chien par Mavera."

(10) *ba me yamba mfumu na bana*.

ba # me # yamba # ø-mfumu # na # ba-ana

on / Perf. / accueillir+réc. / 1sg+chef / par / 2pl+enfant

"On a accueilli le chef par les enfants."

Ces illustrations prouvent que les prédicats *fwa* "a tué" et *yamba* "a accueilli" ne contiennent pas d'extension du passif.

De même, à la différence de la structure syntaxique présentant le sujet et le complément d'agent issus de la passivisation illustrée ci-dessus, celle-ci se singularise par le fait qu'elle présente un complément d'objet direct.

Exemples :

(11) *ba me tumuna dibulu na mpuku*.

ba # me # tumun-a # di-bulu # na # ø-mpuku

on / Perf. / creuser+réc. / 5sg+trou / par / souris

"On a creusé le trou par la souris."

(12) *ba me fwa mboma yayi na Rolph.*

ba # me # fw-a # ø-mboma # yayi # na # Rolph ##

on / Perf. / tuer+réc. / 1sg+python / ce / par / Rolph

"On a tué ce python par Rolph."

Au sein de ces deux phrases, le substantif *dibulu* "trou" et le syntagme nominal démonstratif *mboma yayi* "ce python" sont des compléments d'objet direct de leurs prédicats respectifs.

En dehors de l'absence de l'extension du passif, | *-am-* |, et de la présence du complément d'objet direct, nous observons aussi le déclassement du sujet en complément d'agent dans ces deux types de phrases. Ce complément est introduit par la préposition *na* "par".

Exemples :

(13) *ba me vuna Okombi na mbulu-mbulu.*

ba # me # vun-a # Okombi # na # ø-mbulu-mbulu ##

on / Perf. / tromper+réc. / Okombi / par / 1sg+policier

"On a trompé Okombi par le policier."

(14) *ba me fwa mbisi na kento yayi.*

ba # me # fw-a # ø-mbisi # na # ø-kento # yayi ##

on / Perf. / tuer+réc. / 1sg+poisson / par / 1sg+femme / cette

"On a tué le poisson par cette femme."

Dans ces deux illustrations, les compléments d'agents *mbulu-mbulu* "policier" et *kento yayi* "cette femme" sont introduits par la préposition *na* "par", comme au niveau de la première structure.

Enfin, pour compenser la perte du sujet qui est devenu le complément d'agent, le prédicat de cette structure accueille le sujet | *ba* | qui, pour emprunter l'expression de Michèle Perret (1994, p. 46), est une « non-personne », c'est-à-dire celle « dont rien n'est exprimé, qui ne fait rien et ne subit rien », selon les mots d'Anne Dister et al. (2009, p. 19). Celui-ci a comme équivalent en français le pronom indéfini "on".

Exemples :

(15) *ba me yimbila bana banzembu na Lifoko.*

ba # me # yimb-il-a # ba-ana # ba-nzembu # na # Lifoko ##

on / Perf. / chanter+appl.+réc. / 2pl+enfant / 2pl+chanson / par / Lifoko

"On a chanté des chansons aux enfants par Lifoko."

(16) *ba me tekisa kwanga na Mercia.*

ba # me # tek-is-a # ø-kwanga # na # Mercia ##

on / Perf. / vendre+appl.+réc. / 1sg+manioc / par / Mercia

"On a vendu le manioc par Mercia."

Grâce à ces deux illustrations, nous constatons que le sujet | *ba* | précède chaque prédicat.

Cette étude nous permet de conclure que la phrase passive du kituba peut contenir quatre unités essentielles, en l'occurrence le sujet, le prédicat, le complément d'objet direct, ainsi que celui d'agent. En fonctionnant avec quatre constituants essentiels, elle est premièrement susceptible de présenter le prédicat, précédé du sujet, avant le complément d'objet direct qui, d'après Timothée Mukash Kalel (2004, p. 92), « occupe la position postverbale, sauf dans le cas de l'emphase où il peut être déplacé vers la position initiale, mais sans changement de statut fonctionnel », pour se clôturer par le complément d'agent ; étant donné que, comme l'affirme Bienvenu Sene Mongala (2013, p. 243), « Les compléments du verbes viennent toujours après le verbe ».

Exemples :

(17) *ba me fidisa bansangu na mwana.*

ba # me # fidis-a # ba-nsangu # na # mwana ##

on / Perf. / envoyer + réc. / 2pl+message / par / enfant

"On a envoyé les messages par l'enfant."

(18) *ba me sumba banguba na bakento.*

ba # me # sumb-a # ba-nguba # na # ba-kento ##

on / Perf. / acheter+réc. / 2pl+arachide / par / 2pl+filles

"On a acheté les arachides par les filles."

Ces deux exemples sont, respectivement, constitués du sujet |*ba*| "on", des prédicats *fidisa* "a envoyé" et *sumba* "a acheté", des compléments d'objet direct *bansangu* "messages" et *banguba* "arachides", ainsi que ceux d'agent *mwana* "enfant" et *bakento* "filles". Cela nous permet d'établir la structure syntaxique ci-dessous :

S + P + COD + CA

De même, lorsque le prédicat de ce type de phrase est un verbe trivalent, il peut contenir, en dehors des constituants énumérés ci-dessus, le complément d'attribution. Celui-ci apparaît entre le prédicat et le complément d'objet direct, comme le témoignent les deux illustrations ci-après :

(19) *ba me fidisa munu bansangu na mwana.*

ba # me # fidis-a # munu # ba-nsangu # na # mwana ##
on / Perf. / envoyer + réc. / moi / 2pl+message / par / enfant
"On m'a envoyé les messages par l'enfant."

(20) *ba me pesa Marie buku na Jacques.*

ba # me # pes-a # Marie # ø-buku # na # Jacques ##
on / Perf. / donner+réc. / Marie / 1sg+livre / par / Jacques
"On a donné le livre à Marie par Jacques."

Dans ces illustrations, les compléments d'attribution *munu* "moi" et *Marie* sont, respectivement, employés entre les prédicats *fidisa* "a envoyé" et *pesa* "a donné", ainsi que les compléments d'objet direct *bansangu* "messages" et *buku* "livre". D'où la structure ci-après :

S + P + CAtt. + COD + CA

Cette structure est aussi susceptible d'accueillir des « compléments non-essentiels / circonstanciels / périphériques » (Aline Maria Pinguinha França Bazanga (2003, p. 95). Ces derniers occupent la position finale dans une phrase canonique, comme le soutient Jean-Marie Adoua (1984, p. 321) : « Mais couramment, c'est en fin d'énoncé qu'on les place et c'est pourquoi nous considérons toute autre position que celle énoncée comme une structure de mise en relief ».

Exemples :

(21) *ba me fidisa bansangu na mwana na zandu.*

ba # me # fidis-a # ba-nsangu # na # mwana # na # ø-zandu ##
on / Perf. / envoyer + réc. / 2pl+message / par / enfant / à / marché
"On a envoyé les messages par l'enfant au marché."

(22) *ba me sumba banguba na bakento bubu.*

ba # me # sumb-a # ba-nguba # na # ba-kento # bubu ##
on / Perf. / acheter+réc. / 2pl+arachide / par / 2pl+fille / aujourd'hui
"On a acheté les arachides par les filles aujourd'hui."

Ces illustrations présentent en position finale le complément circonstanciel de lieu *zandu* "marché", ainsi que celui de temps *bubu* "aujourd'hui", selon la structure ci-dessous :

S + P + COD + CA + CC

Grâce à ces différentes illustrations, il est possible d'établir la structure générale comme suit :

S + P (+ CAtt.) + COD + CA + (CC)

Exemples :

(23) *ba me fidisa Beni bansangu na Nordin na zandu bubu.*

ba # me # fidis-a # Beni # ba-nsangu # na # Nordin # na # ø-zandu # bubu ##

on / Perf. / envoyer + réc. / Beni / 2pl+message / par / Nordin / à / marché /aujourd'hui

"On a envoyé les messages à Beni par Nordin au marché aujourd'hui."

(24) *ba me fidisa bansangu na Nordin.*

ba # me # fidis-a # ba-nsangu # na # Nordin ##

on / Perf. / envoyer + réc. / 2pl+message / par / Nordin

"On a envoyé les messages par Nordin."

Cette structure générale prouve qu'il y a certains constituants qui ne sont pas indispensables, d'où l'utilisation des parenthèses. Leur suppression ne peut donc aucunement faire de leurs constructions des unités agrammaticales. D'où Raja Gmir-Ezzine (2007, p. 52) affirme que ce type d'unité est « essentiellement supprimable ».

Mais, malgré cet éclaircissement permettant de distinguer les fonctions essentielles des fonctions accessoires, il convient de dire, à la suite de Guy-Roger Cyriac Gombé-Apondza (2022, p. 64), qu'« il est des cas dans lesquels les verbes pourtant destinés à être employés nécessairement avec compléments obligatoires le sont sans ces derniers et inversement ». Cette ambiguïté se manifeste aussi autour du complément d'agent, comme l'affirme Nicole Le Querler (1994, p. 102) :

La frontière entre compléments essentiels et compléments accessoires n'est pas toujours nette : certains compléments sont à coup sûr essentiels, d'autres à coup sûr accessoires, et entre les deux un certain nombre sont dans une zone frontière, où le caractère essentiel ou accessoire dépend d'un contexte plus large que la relation prédicative (la relation entre le sujet et le verbe). Les compléments d'agent appartiennent le plus souvent à cette zone frontière, où le contexte peut orienter l'interprétation du complément comme essentiel ou accessoire.

Conclusion

Au terme de cette étude, il convient de retenir que la phrase passive en kituba présente plus d'une structure. En effet, même si elle ne fonctionne qu'avec des prédicats bivalents ou trivalents qui présentent des procès subis par leurs sujets, la première structure présente, par

rapport au prédicat, un sujet antéposé, ainsi qu'un complément d'agent postposé. En ce qui concerne la deuxième structure, elle se démarque de la première du fait qu'elle conserve non seulement son complément d'objet direct, mais aussi elle accueille le sujet "postiche" | ba | "on". S'agissant de la disposition de ses constituants essentiels, son prédicat entretient une relation immédiate avec son complément d'objet direct, postposé, qui est suivi du complément d'agent, introduit par la préposition *na* "par" ; au moment où son sujet occupe la position préposée. À ces unités primaires constituant les deux structures générales, on peut ajouter aussi bien le complément d'attribution qui, grâce à la trivalence de son prédicat, s'insère entre ce dernier et son complément d'objet direct, que les compléments circonstanciels qui occupent naturellement la position finale dans une phrase canonique.

Références bibliographiques

- ADOUA Jean-Marie, 1984, *La syntaxe du lingala*, thèse de Doctorat du troisième cycle, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III, 392 p.
- AISSANI Souad, 2011, *De la structure de la phrase française : les constructions syntaxiques dans Les feuilles d'automne de Victor Hugo*, mémoire de Magistère, Alger, Faculté des Lettres et des Langues de l'Université KasdiMerbah-Ouargla, 131 p.
- ARRIVE Michel, 1969, « Les éléments de syntaxe structurale, de L. Tesnière », in *Langue française*, numéro 1, p. 36-40.
URL :<http://www.persée.fr/web/revues/home/prescript/article/article/fr>.
- AUROUX Sylvain, 2008, « Brève histoire de la proposition », in *Cahiers de l'ILSL*, numéro 25, Lausanne, Université de Lausanne, p.15-34.
- BAZANGA Aline Maria PINGUINHA França, 2003, *Aspets de la syntaxe, de la sémantique et de la morphologie des verbes A | complexité*, thèse de Doctorat, Madère, Université de Madère, 272 p.
- BOURGADE Michèle Verdelhan, 2020, « Lucien Tesnière, Professeur de linguistique à Montpellier de 1937 à 1954, L'aventure d'une grammaire », in *Communications*, Montpellier, Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, p. 1-15.
- CHOMSKY Noam, 1971, *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris, Seuil, 273 p.

- G.R.C. GOMBÉ-APONDZA, R.C. OKOMBI : Structures de la phrase...
- CRISTEA Teodora, 2006, *Grammaire française : le nom et le groupe nominal, le verbe et le groupe verbal*, București, România de Mâine, deuxième édition, 283 p.
- DARGNAT Mathilde, 2006, *L'oral comme fiction : stylistique de l'oralité populaire dans le théâtre de Michel Tremblay (1968-1998)*, thèse de Doctorat, Marseille, Universités Aix-Marseille I et de Montréal, 594 p.
- DISTER Anne et al., 2009, *Penser l'orthographe de demain*, Paris, Conseil international de la langue française, 87 p.
- DUBOIS Jean et Dubois-Charlier Françoise, 1997, « Synonymie syntaxique et classification des verbes français », in *Langages*, trente et unième année, numéro 128, p. 51-71. URL : http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1997num_31_128_2133.
- FEHDERAU Werner Harold, 1967, *The origin and development of kituba, lingua franca kikongo*, Kisangani, Université Libre du Congo, 124 p.
- , 1962, *Descriptive grammar of the kituba language: a dialect survey*, Léopoldville, s.p.
- FUCHS Catherine et al., 1993, *Linguistique et Traitements Automatiques des Langues*, Paris, Hachette, 304 p.
- GMIR-EZZINE Raja, 2007, « L'actant "circonstanciel" en français », in *Cahier du Crisco*, numéro 23, Caen, Université de Caen, p. 50-59.
- GOMBE-APONDZA Guy-Roger Cyriac, 2010, *Les Unités de première articulation en Akwá de la chanson de Kingoli*, thèse de Doctorat, Brazzaville, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Marien NGOUABI, 538 p.
- , 2017, « Analyse des mécanismes de dérivation en ngaré, langue bantu de la zone C de la République du Congo », in *Annales de l'Université de N'djamena*, série A, numéro 09, N'djamena, Université de N'djamena, p. 57-76.
- , 2022, « Valence et compléments verbaux en akwá, bantu C₂₂ de la République du Congo », in *Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique*, numéro 51, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny, p. 53-68.
- GOMBE-APONDZA Guy-Roger Cyriac et OKOMBI Rolph Cyrille, 2023, « Structures de la phrase négative en Koyó, langue bantu de la République du Congo ». *Djiboul*, numéro 005, volume 1, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny, p. 138-149.

- GUTHRIE Malcolm, 1948, *The Classification of the Bantu languages*, Londres, International African Institute, 91 p.
- IKEMOU Régina Patience, 2018, « La derivation enlikwála », in *The International Journal of Advanced Studies and Research in Africa*, numéro 1, volume 9, Montréal, Africa Science, p. 33-42.
- , 2022, « Les constructions transitives en likwála, langue bantu (C. 26) parlée en République du Congo », in *Akofena*, numéro 09, volume 1, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny, p. 27-38.
- INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET D'ACTION PEDAGOGIQUES, 1982, *Éléments de grammaire kituba*, Paris, Nathan Afrique, 32 p.
- KAHANE Sylvain, 2002, « À propos de la position syntaxique des mots Qu- », in *Verbum XXIV*, 4, p. 399-433. URL : <https://kahanedotfr.files.wordpress.com/2017/06/motsquverbum2002.pdf>.
- LUMWAMU François, 1974, *Essai de morphosyntaxe des parlers kongo*, Paris, Klincksieck, 287 p.
- MARTIN Fabienne, 2008, *Les prédicats statifs : étude sémantique et pragmatique*, Bruxelles, Duculot, première édition, 331 p.
- MARTINET André, 1970, *La linguistique synchronique*, Paris, Presses Universitaires de France, troisième édition, 256 p.
- , 1989, « Linguistique générale, linguistique structurale, linguistique fonctionnelle », in *La linguistique*, volume 25, fascicule 1, Paris, Presses Universitaires de France, p. 145-154.
- MASSOUMOU Omer et QUEFFELEC Ambroise Jean-Marc, 2007, *Le français en République du Congo sous l'ère pluripartiste (1991-2006)*, Paris, Archives contemporaines, 451 p.
- MFOUTOU Jean-Alexis, 2009, *Grammaire et lexique de munukutuba*, Paris, L'Harmattan, 343 p.
- MUKASH Kalel Timothée, 2004, *Questions spéciales de linguistique générale : Syntaxe des langues bantu*, Kinshasa, Centre de Recherches Pédagogiques, 155 p.
- N'DOULI Guy Blaise, 2017, *Étude comparative du kituba et des langues d'influence*, thèse de Doctorat, Bruxelles, Faculté de Lettres, Traduction et Communication de l'Université Libre de Bruxelles, 424 p.
- PAVEAU Marie-Anne et SARFATI Georges-Alia, 2008, *Les grandes théories de la linguistique : de la grammaire comparée à la pragmatique*, Paris, Armand Colin, 256 p.

- G.R.C. GOMBÉ-APONDZA, R.C. OKOMBI : Structures de la phrase...
- PECHEUX Michel et *al.*, 1971, « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours », in *Langages*, volume 24, p. 93-106. URL : https://www.persée.fr/doc/lgge_0458726x_1971_num_6_24_2608.
- PERRET Michèle, 1994, *L'énonciation en grammaire du texte*, Paris, Nathan, 128 p.
- QUERLER (Le) Nicole, 1994, *Précis de syntaxe française*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 233 p.
- RIEGEL Martin et *al.*, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 647 p.
- ROZENKNOP Antoine, 2010, « Modèles de Langage et Analyse syntaxique », 74 p. URL : https://lipn.univ-paris13.fr/rozenknop/Cours/ITCN_MLAS/Seance2/Cours.beamer.pdf.
- SABIO Frédéric, 2006, « Phrases et constructions verbales : quelques remarques sur les unités syntaxiques dans le français parlé », in *Colloque "Constructions verbales et production de ses"*, Besançon, p. 127-140. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal00576889>.
- SENE MONGALA Bienvenu, 2013, *Le lingála dans l'enseignement des sciences dans les écoles de Kinshasa*, thèse de Doctorat, Tome I, Gent, Université de Gent, 560 p.
- SCHADEBERG Thilo C., 1980, « Situation actuelle de la classification des langues bantoues (au sens étroit) du Cameroun C » in *Actes du Colloque International du CNRS Viviers (France) du 4 au 16 avril 1977, sur L'expansion bantoue*, p. 309-320. URL : <https://scholarlypublications.universiteitleiden.nl/access/item%3A272291/download>.

NTELA N° 06, Juillet – Décembre 2023

Dans ce nouveau numéro de NTELA de décembre 2023, la quête d'une meilleure image que l'Afrique doit renvoyer au monde s'inscrit en termes d'identité et de synthèse d'idées. De tous les textes reçus à la suite de l'appel à contribution lancé en juillet dernier, dix-huit ont été sélectionnés sur la base de leur originalité et du respect du protocole de présentation des textes élaborés par le CURA pour sa revue. Il est vrai que dans leur grande majorité, ces contributions obéissent à des problématiques africaines, et qu'elles viennent d'horizons institutionnels, scientifiques et géographiques (Côte d'Ivoire, Gabon, Burkina Faso, Cameroun, Congo) divers, conformément à la philosophie de NTELA qui encourage le dialogue des sciences, dans une logique inter et pluridisciplinaire. Mais, de façon exceptionnelle, la revue a ouvert une rubrique varia afin d'étendre les analyses et les réflexions scientifiques vers d'autres espaces que le destin avait placé sur la trajectoire du courant fécondant de l'histoire africaine. Un article ouvre cette rubrique qui en recevra certainement un peu plus dans les numéros à venir. C'est peut-être une promesse !

Les dix-sept textes restants s'intéressent à l'Afrique. Ils proposent une lecture pour un attirail « société et culture » qu'il faut entendre comme deux maillons d'un langage permettant l'identification d'autres secteurs d'analyse.

Contributeurs : Comoé Fulbert Ettien, Florent Malanda-Konzo, Lucien Epimi Guia, Pierre Hubert Mfoutou, Konan Séverin Mlan, Célestine Koumba, Lassina Kone, Joël Mahan, Guy-Roger Cyriac Gombé-Apondza, Stéphane William Mehyong, Amana Toyo Dasimwai, Christian Maliki, Jeannine Scarlett Moussavou Moundouga, Yao François Kouakou, Rolph Cyrille Okombi, Assoumou Gilbert Ekou, Gerdanie Murielle Louvet Nzoussi, Jacques Gervais Oula, Flore Loussakoumounou Née Diafouka Bitsoua, Affouda Abel Adjé, Vianney Davy Chrislain Kiabiya, Daniel Damaigue, Dasmané Mogmenga, Martin Massouangui-Kifouala, Madeleine Kabore, Séraphin Désiré Assamoi.

Infographie : Dreid Miché Kodja Manckessi

ISSN : 2789-3588